



# ▶▶ Étude de Planification et de Programmation Énergétique

## Pays du Ternois



### Organisme

#### Pays du Ternois

8, place François Mitterrand  
62130 Saint Pol sur Ternoise

☎ 03 21 04 08 23

contact@paysduternois.eu

Site web:

[www.paysduternois.eu](http://www.paysduternois.eu)

Le Pays du Ternois est composé de **104 communes**, sur 634 km<sup>2</sup>, avec **38 500 habitants**.

Il possède 4 bourgs centre de moins de 5 000 habitants (Saint Pol sur Ternoise, Auxy le château, Frévent et Pernes).

Le territoire a une faible densité avec 60 hab./km<sup>2</sup>.

85% de la surface du territoire est utilisé pour des activités agricoles (polyculture-élevage).

Le territoire possède d'importantes industries agro-alimentaires génératrices d'emplois (Ingredia, Herta, Bigard...).

Ce territoire conduit depuis de plusieurs années de nombreuses actions Énergie-Climat – **Politique Pays, Plan Climat Territorial, Trame Verte et Bleue, Bilan Carbone territorial, démarche ClimAgri** - et le développement de différentes installations de production d'énergies renouvelables, notamment éoliennes et bois-énergie. Le Pays du Ternois a lancé au début de l'année 2017 une **Étude de Planification Énergétique (EPE)** dans l'objectif d'accélérer et diversifier le développement des Énergies Renouvelables (EnR) sur son territoire.

## LE CONTEXTE DE L'ÉTUDE

Depuis les lois de **Transition Énergétique pour la Croissance Verte (TECV)** et **Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe)**, les territoires sont en première ligne pour la mise en œuvre des politiques climat-air-énergie au niveau local.

Le Pays du Ternois est engagé depuis 2011 dans une **stratégie volontariste de lutte contre le changement climatique**, en partenariat avec l'ADEME et la Région Hauts de France dans le cadre d'un **Contrat d'Objectifs Territorial**.

En 2015, le territoire a été également labellisé **Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte** par l'Etat et bénéficie d'un accompagnement financier sur une dizaine d'actions (*sensibilisation, aides à la rénovation énergétique des particuliers et des communes...*)

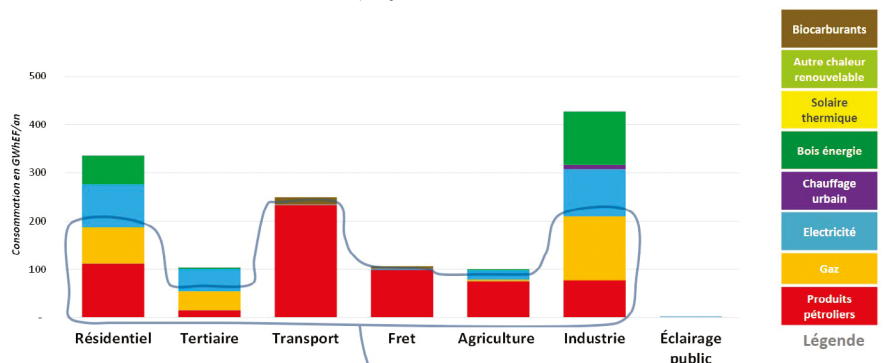
Le second COT 2016-2018 du Pays du Ternois vise à planifier l'approvisionnement énergétique de son territoire en définissant une **stratégie énergétique territoriale partagée**. Elle permettra de coordonner l'ensemble des initiatives déjà lancées sur le territoire et de les renforcer pour parvenir à obtenir un mix énergétique le plus ambitieux possible.

## LES OBJECTIFS

Pour définir la stratégie énergétique, le Pays du Ternois a lancé une étude de planification énergétique en février 2017. Le groupement composé d'**AEC** et d'**Energies Demain** a été retenu car il possédait déjà une bonne expérience dans la planification énergétique des territoires. L'étude se compose des trois phases suivantes :

1. Effectuer un **état des lieux** complet de la **situation énergétique du territoire** : consommation énergétique, réseaux de distribution d'énergie et production d'EnR&R,
2. Effectuer une **analyse des potentialités réelles** du territoire de développement de filières d'EnR&R (*méthanisation agricole, bois énergie, éolien...*),
3. Définir une **stratégie et déclinaison d'un programme d'actions opérationnel** pour la mise en œuvre des orientations définies au préalable (ex. *priorité donné au développement de la méthanisation agricole...*).

Cette dernière phase se fera en concertation avec les acteurs du territoire pour assurer une co-construction des projets en lien avec la réalité du territoire.



Une forte représentation des énergies fossiles

## ...EN CHIFFRES...

**104 communes**  
**38 500 habitants**

**Consommation  
énergétique globale**

**= 1 324 GWh par an**

**Production d'énergies  
renouvelables**

**= 47% de la consommation d'énergie  
du territoire**

**= 150% de la consommation  
d'électricité du territoire**

**Les installations EnR  
existantes**

**Parc de 77 mâts d'éoliennes,**

**2 stations de méthanisations  
en cogénération,**

**1 installation de production  
d'hydroélectricité,**

**1 installation en géothermie  
(piscine)**

**Production de bois énergie**

## ▶▶ En savoir plus ◀◀

Le site de l'ADEME : [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)

Les documents du Réseau d'Échanges  
Thématiques sont consultables sur :  
[www.ret-ademe-region-hdf.fr](http://www.ret-ademe-region-hdf.fr)

### Intervenant

**Carole Moleres**

*Chargée de mission*

03.21.04.08.23

[carole.moleres@paysduternois.eu](mailto:carole.moleres@paysduternois.eu)

## LES RÉSULTATS DES DEUX PREMIÈRES PHASES

La **PREMIÈRE PHASE** a permis de mettre en avant les secteurs les plus consommateurs d'énergie sur lesquels l'action devra être prioritaire (**32% pour l'industrie, 25% pour le résidentiel, 19% pour la mobilité**).

Différentes problématiques ont été révélées. On observe notamment une forte **dépendance aux énergies fossiles de l'ensemble des secteurs**. En revanche, on note une prise de conscience de certaines industries qui utilisent d'autres types d'énergie pour diversifier leur mix énergétique (*bois énergie*).

On observe également une problématique de **précarité énergétique des ménages, situés dans les petites communes rurales**, éloignées des centres bourgs. Leur **Taux d'Effort Énergétique (TEE)** est élevé sur les postes de chauffage et de mobilité. En effet, leurs logements sont peu performants énergétiquement et l'utilisation de la voiture est systématique pour tous déplacements.

La **DEUXIÈME PHASE** a permis de connaître le niveau de développement actuel des filières énergétiques sur le territoire. C'est la filière de **l'éolienne** qui est la plus développée avec un parc éolien de **77 mâts**. Cette filière, complétée par d'autres installations de production d'EnR, permet au territoire de produire **150%** de sa consommation locale d'électricité.

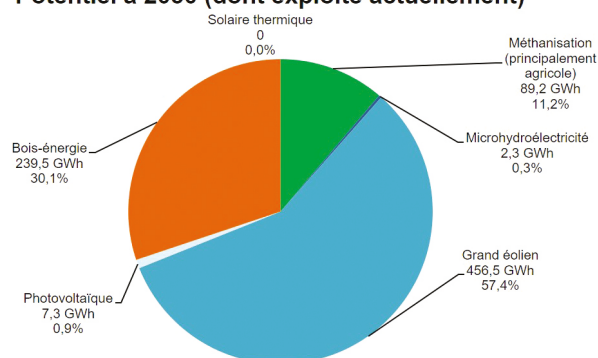
Enfin, l'étude a défini le potentiel de développement des filières énergétiques du territoire. **Le groupement d'étude a notamment conclu que la filière de la méthanisation agricole** pouvait largement se développer au regard de la ressource importante issue des exploitations agricoles du territoire.

## LES PERSPECTIVES

Désormais, l'étude entre dans sa troisième phase. Une journée d'ateliers de travail sera organisée par filiales énergétiques, réunissant les acteurs concernés par filière et ainsi travailler à l'émergence de projets.

A terme, l'objectif est d'obtenir un **plan d'actions opérationnel**, en accord avec l'ensemble des parties prenantes, avec des porteurs et des partenaires de l'action identifiés, un **budget** porteur de solutions de financements et enfin, un **calendrier** le plus précis possible.

### Potentiel à 2030 (dont exploité actuellement)



### Les pistes de développement d'EnR :

- Potentiel de méthanisation pour **20 exploitations agricoles** en élevage,
- 2 projets potentiels de **production d'hydroélectricité**,
- Installation d'**éoliennes** supplémentaires + **repowering**,
- Structuration de la **filière bois énergie**,
- Projets privés d'installation de **panneaux photovoltaïque, solaire et géothermique**.

**Les acteurs à mobiliser :** les agriculteurs – la chambre d'agriculture – le GEDA ; les industries agro-alimentaires et autres gros consommateurs (*Centre hospitalier...*) ; les commerces (*grandes surfaces...*) ; les habitants.

**Vocation du territoire :** la mobilisation du potentiel maximum, associée à une réduction de 30 % de la consommation d'énergie de référence permettrait de couvrir **138 % des besoins énergétiques** du territoire et donc d'en faire un Territoire à Energie Positive.

Le potentiel de méthanisation du territoire, notamment agricole, est important. Des projets ont déjà été menés à bien sur le territoire.